



## Appel à candidature pour les Mastères Professionnels 2022-2023

L'Institut Supérieur des Finances et de Fiscalité de Sousse annonce l'ouverture des dépôts des candidatures à ses Mastères (Régime LMD) : Mastères professionnels : -Comptabilité, Contrôle et Audit (CCA).

- Gestion Financière et Fiscale (GFF)

### A. Procédures et critères de recrutement des mastères 2022-2023

Effectif total à retenir	Mastère professionnel	30 étudiants
Nombre des étudiants hors ISFFs à retenir	Maximum 30% de l'effectif total (9 étudiants)	
Procédure de sélection	<ul style="list-style-type: none"><li>- Présélection des dossiers sur score</li><li>- Sélection définitive après vérification des dossiers en papiers et entretien oral</li></ul>	Affichage des listes A, B et C* Affichage de la liste définitive.
Possibilités d'accès des étudiants de licences aux mastères professionnels	<ul style="list-style-type: none"><li>- Master professionnel CCA</li><li>- Master professionnel GFF</li></ul>	3LFGC3 +3LAGC+3LSG SC et diplômes équivalent LFF+LABIF+LFGC+LAGC+ LFE (10%) et diplômes équivalent
Dates clés à retenir	<ul style="list-style-type: none"><li>- Date limite d'inscription en ligne</li><li>- Résultats de la présélection</li><li>- Entretiens oraux pour les présélectionnés et apport du dossier en papier.</li><li>- Résultats de la sélection finale</li><li>- Inscriptions sur site <a href="http://www.inscription.tn">www.inscription.tn</a></li><li>- Démarrage des cours</li></ul>	du 08 juin au 15 Juin à partir du 17 Juin du 20 au 24 Juin entre le 08 et le 12 Juillet. Du 18 au 24 juillet. Le 14 Septembre

\*Cette sélection aboutira à l'établissement de deux listes A et B :

Liste A : liste des étudiants convoqués pour passer l'entretien oral.	Cite les noms des meilleures candidatures selon le Score <sub>1</sub> (environ 100 étudiants)
Liste B : Cette liste cite les candidatures refusées dès la première présélection.	<ul style="list-style-type: none"><li>-liste des Etudiants de l'ISFFs ayant une moyenne corrigée inférieure à 11.</li><li>-Etudiants hors ISFFs ayant une moyenne corrigée inférieure à 12.</li><li>-dossiers non conforme ou manquants ou hors délais.</li><li>-dossiers avec 2 redoublements ou plus.</li><li>-dossiers avec la moyenne des matières fondamentales de spécialité &lt; 9</li></ul>

### B. La présélection

Les candidatures doivent être formulées en ligne sur le site de l'ISFFs (<https://isffs.rnu.tn/fra/mastere>) et ce entre le 08 et le 15 juin 2022. Dans un premier temps, l'examen des candidatures sera effectué sur la base des informations communiquées par le postulant.

La liste des candidats présélectionnés sera publiée sur le site de l'ISFFs et la page officielle FB de l'institut, les invitants à présenter, lors de l'entretien oral leurs dossiers comportant les pièces ci-dessous.

Après la sélection définitive (suite à la vérification des dossiers), les candidats acceptés seront invités à faire leurs inscriptions.

→ **Remarques importantes :**

- ✓ Toute fausse déclaration entraîne l'élimination définitive du candidat.
- ✓ La préinscription sur le site de l'ISFF de Sousse, n'autorise les étudiants à ne postuler que pour deux mastères au maximum.
- ✓ La précision de l'ordre du choix (1<sup>er</sup> et 2<sup>ième</sup> choix) est obligatoire.
- ✓ Les candidats avec deux redoublements seront éliminés automatiquement.
- ✓ Les dossiers avec la moyenne des matières fondamentales de spécialité < 9 seront éliminés.

Matières fondamentales Mastère CCA	Matières fondamentales Mastère GFF
- comptabilité intermédiaire	- Finance internationale
- Fiscalité directe (IRPP/IS)	- Gestion de portefeuille
- IFRS	- Fiscalité directe (IRPP/IS)
- Contrôle de gestion	-Politique financière de l'entreprise

**C. Les documents à fournir**

Tous les candidats sont appelés à fournir les pièces suivantes (en version papier).

- Le formulaire de dépôt de candidature imprimé à partir du site web de l'ISFFs.
- 1 copie de la carte d'identité nationale.
- un curriculum vitae (CV) détaillé mentionnant en particulier les éventuels stages effectués par le candidat, son expérience professionnelle et ses activités de recherche,
- une copie certifiée conforme à l'original du diplôme de baccalauréat,
- une copie certifiée conforme à l'original du relevé des notes obtenues au baccalauréat,
- une copie certifiée conforme à l'original des diplômes universitaires obtenus,
- une copie certifiée conforme à l'original des relevés des notes obtenues au cours des trois années de licence, y compris ceux des années de redoublement ou des sessions de contrôle,
- lettre de motivation (à remplir en ligne avec le formulaire) qui sera notée dans le score final.
- 3 photos d'identité récentes,
- une copie certifiée conforme à l'original de l'attestation de réorientation ou du retrait de l'inscription, pour les candidats concernés,
- Deux enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat.
- pour les professionnels : une attestation de parrainage avec une entreprise (publique ou privée) ou une attestation de travail.
- Tout autre document permettant d'augmenter les chances d'acceptation du dossier (Certificats de langues, de comptabilité ou d'informatique, diplôme de mastère, expériences professionnelles, ... etc.). Ce document sera intégrer dans le calcul du score en tant que Bonus en Soft Skills (Bss) avec justificatif (**attestations à l'appui**)

**D. Calcul du score**

La première présélection sur dossiers consistera à classer l'ensemble des candidatures en fonction d'un calcul du score.

Le score est calculé par la sommation entre la moyenne des moyennes corrigées (**MMC**), un bonus sur crédit (**Bc**) et un bonus en Soft Skills (**Bss**).

$$\text{Score}_1 = \text{MMC} + \text{Bc} + \text{Bss}$$

$$\text{MMC} = \frac{0.5 * \text{Moyenne corrigée L1} + 1 * \text{moyenne corrigée L2} + 1.5 * \text{moyenne corrigée L3}}{3}$$

Avec :

$$\text{La moyenne corrigée de chaque année} \\ = \text{moyenne générale de chaque année} - \text{malus redoublement} - \text{malus contrôle}$$

Malus redoublement = 1 point (les dossiers avec 2 redoublements seront rejetés automatiquement)

Malus contrôle = 0.5 point.

$$\text{Bonus crédit} = \begin{cases} +0 & \text{si } total \leq 150 \\ +0.5 & \text{si } 151 \leq total \leq 165 \\ +1 & \text{si } 166 \leq total \leq 180 \end{cases}$$

$$\text{Bonus en Soft Skills} = \begin{cases} +0 & \text{si 0 certificats ou attestations} \\ +0.25 & \text{si } 0 < attestations \leq 3 \end{cases}$$

#### E. Evaluation orale

Critère d'évaluation	Note
Savoir être et attitude (respect, modestie, apparence soignée, tenue correcte,...) (2pts)	
Qualité de l'expression orale et capacité de mener une discussion (5pts)	
Compréhension des questions et interactivité (1pts/Question) (max 3pts)	
Structuration des idées et capacités de synthèse (2pts)	
Maitrise des notions de base relatives au prérequis du mastère (3 questions fixées par le jury sur les trois matières principales ou de spécialité) (3pts/Question)	
Motivation pour faire un mastère recherche ou professionnel et/ou ambition et perspectives d'avenir (lettre de motivation) (2pt)	
Total	Note / 20

$$\text{Score}_{final} = 0,65 * \text{Score}_1 + 0,35 * \text{Note orale}$$

#### Remarques concernant les candidats avec licence appliquée

Pour la troisième année L3 ne sera retenue que la moyenne du S5

Les candidats qui ont un diplôme de licence appliquée (ancien régime) seront ordonnés après calcul d'un score final en utilisant uniquement la moyenne de S5 :

$$\text{Score}_1 = \text{MMC} + \text{Bc} + \text{Bss}$$

$$\text{MMC} = (0.5 * \text{Moyenne corrigée L1} + 1 * \text{moyenne corrigée L2} + 1.5 * \text{moyenne corrigée S5})/3$$